



CLÉVACANCES

Clévacances est une association de promotion et de commercialisation d'hébergements touristiques (pour les locations meublées ou chambre d'hôtes).

Le label Clévacances est né en 1995, de la fusion de 3 labels régionaux en France : « Cléconfort », « Nid Vacances » et « Meublés Confiance ».

Le 30 mai 1997, Clévacances devient un des deux labels nationaux à être agréé par le Ministère du Tourisme. C'est la reconnaissance officielle de la charte de qualité Clévacances ainsi que des compétences du réseau de professionnels Clévacances.

Sa vocation est de garantir et promouvoir des hébergements touristiques de qualité.

Les hébergements « Clévacances » répondent à des critères très précis de confort d'aménagement et d'accueil et respectent une charte et une grille de critères nationales. Niveau de confort de 1 à 5 clés.

C'est un réseau qui offre de nombreux services et qui vous accompagne.

Des garanties pour sécuriser vos relations commerciales

- une assurance Responsabilité Civile Professionnelle gratuite et automatique, pour garantir votre activité de loueur (en cas de défaillance de vos assurances personnelles),
- une assurance annulation/interruption de séjour, pour protéger vos revenus en cas de défection de dernière minute (pour 3,5% du loyer seulement)

Un SAV juridique et fiscal (modèles de contrats disponibles en plusieurs langues, des guides juridiques et fiscaux).

En cas de question ou de litige, votre référent Clévacances vous aiguille et vous conseille.

Clévacances propose une solution de réservation/paiement en ligne en option.

Des conseils, des ateliers (numériques, déco...)

Pour en savoir plus :

www.clevacances.com